

Mise à jour: 03/03/2010 17:43

Sacs de plastique

Québec ne réglementera pas

(Agence QMI) Sara-Maude Lefebvre


 AGENCE QMI

MONTRÉAL - Québec refuse toujours d'imiter la Ville de Toronto qui a banni sur son territoire les sacs plastiques d'emballage.

Depuis juin 2009, la ville de Toronto a en effet décidé d'aller plus loin dans sa lutte contre les sacs non réutilisables en obligeant tous les commerces et restaurants à demander 0,05\$ pour chaque sac plastique, un exemple que Québec ne compte pas suivre pour le moment.

«Le marché s'autodiscipline. Il y a eu un effet d'entraînement. Les actions que nous avons mises en place fonctionnent et nous n'allons donc pas interdire les sacs en plastique » a révélé Dave Leclerc, l'attaché de presse de la ministre de l'Environnement Line Beauchamp.

Plusieurs commerçants ont décidé de leur propre chef de lutter contre la prolifération des sacs plastiques en les vendant cinq cents l'unité.



Plusieurs commerçants ont décidé de leur propre chef de lutter contre la prolifération des sacs plastiques d'emballage, mais Québec refuse toujours d'imiter la Ville de Toronto qui les a bannis sur son territoire.

© Sébastien St-Jean

Vers un bannissement du sac?

Pourtant, bien des commerçants et des regroupements environnementaux jugent que Québec n'a pas le choix de sévir s'il veut atteindre son objectif de réduction de la moitié des sacs plastiques en circulation d'ici 2012.

«Personnellement, je pense que ça serait une bonne idée d'obliger tout le monde à vendre les sacs en plastique. C'est assez spectaculaire la quantité de sacs qu'on donnait avant, comparativement à maintenant», a affirmé Jonathan Champagne, propriétaire d'un IGA situé à Verdun.

Pour Karl Ménard, porte-parole du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, le gouvernement devrait même aller jusqu'au bannissement complet des sacs à usage unique.

«Faire payer les gens pour un sac, c'est un moindre mal, dans la mesure où l'on ne pourra pas se passer de sacs en plastique du jour au lendemain.», observe-t-il.

«Une réglementation réduirait nécessairement le nombre de sacs dans les sites d'enfouissement d'une manière ou d'une autre», avance aussi Antoine Garcia d'Action-Rebuts.

Moins de sacs que jamais

Pourtant, les Québécois semblent plus favorables que jamais à l'élimination des sacs plastiques si l'on se fie aux statistiques des différents commerces de détail qui ont adopté cette mesure.

Les marchés d'alimentation IGA, Loblaws et Métro ont tous connu une baisse d'environ 70% à 80% de la vente de ces sacs depuis qu'ils ne sont plus offerts gratuitement à leur clientèle.

La porte-parole de Loblaw, une des premières compagnies à adopter la politique du sac payant, a confirmé que la compagnie avait atteint son objectif d'éviter qu'un milliard de sacs à usage unique prennent le chemin du dépotoir en 2009.

Les dépanneurs et les pharmacies restent sur leurs positions

Malgré que les Québécois acceptent de bonne grâce de payer 0,05\$ par sac plastique, les dépanneurs et certaines pharmacies tournent toujours le dos à cette pratique.

Le président de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec, Yves Servais, a confié que cette pratique n'était pas très populaire chez les petits détaillants.

«Nous avons essayé de promouvoir cela auprès des dépanneurs lors de nos congrès, mais disons que ça n'a pas levé», a-t-il expliqué.

Même le groupe Jean-Coutu, qui compte 366 établissements au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, ne compte pas changer ses habitudes. Des sacs biologiques et réutilisables sont toutefois à la disposition de leur clientèle.

Copyright © 1995-2008 Canoë inc. Tous droits réservés